

Evaluation des compétences morpho-lexicales en contexte universitaire



Hayat Djaoudi

Doctorante, Université de Tizi-Ouzou, Algérie
djaoudihayat@yahoo.fr

Résumé

Dans cet article, nous présentons les résultats d'une enquête, menée au département de français de Tizi-Ouzou, qui porte sur l'évaluation des compétences morpho-lexicales chez les étudiants de première année. A vrai dire, l'évaluation des compétences morpho-lexicales nous a semblé revêtir un intérêt suffisamment motivant pour nous y arrêter et faire l'objet de notre recherche, d'autant plus que la moitié du lexique repose sur ces régularités formelles et sémantiques.

Mots-clés: évaluation, compétence, morphologie lexicale, construction dérivationnelle

تقييم المهارات المورفولوجية في المستوى الجامعي

المخلص: في هذه الفقرة، نقدم نتائج تحقيق أجري في قسم الفرنسية بتيزي وزو، الذي يتمحور حول تقييم المهارات المورفولوجية المعجمية عند طلبة السنة الأولى. تجدر الإشارة أن تطوير المهارات المعجمية يشكل اليوم واحد من الأهداف البيداغوجية العظمى لبرامج الدراسة. وإن الهدف هو اكتساب عدد معين من الهياكل المعجمية التي تؤسس نظم و التي تسمح بجمع الكلمات بالشكل والمعنى.
الكلمات المفتاحية: تقييم، مهارة، مورفولوجية معجمية، بناء اشتقاقي.

The Evaluation of Morpho-lexical Skills at the University Level

Abstract

In this article, we present results of survey conducted at French Department in Tizi-Ouzou, which focuses on the assessment of morpho-lexical skills among students of first year. It is important to note that the development of lexical competence is now one of the major objectives of the pedagogical curriculum. In parallel, recent works in the teaching of vocabulary say it is time to abandon the naïve idea to enrich the vocabulary of the learner by making him acquire at any price new words. Anymore, the objective is the acquisition of a number of lexical structures that establish patterns and that can combine words in form and meaning.

Keywords: evaluation, competence, lexical morphology, derivational building

Introduction

Le développement de la compétence lexicale constitue aujourd'hui l'un des objectifs pédagogiques majeurs des programmes d'étude. Parallèlement, les travaux récents en didactique du lexique affirment qu'il est temps de renoncer à l'idée naïve d'enrichir le vocabulaire de l'apprenant en lui faisant acquérir à tout prix des mots nouveaux. Désormais, l'objectif est l'acquisition d'un certain nombre de structures lexicales qui établissent des régularités et qui permettent de regrouper les mots par la forme et le sens. Ainsi, l'apprenant entraîné par ces ressemblances formelles et sémantiques parvient à développer une compétence morpho-lexicale qui lui permettrait d'explorer l'univers du lexique.

A la faveur des recherches actuelles, nous assistons à une sorte de réhabilitation du fait lexical. En effet, les voies se multiplient pour souligner l'importance du lexique dans le cadre de l'enseignement d'une langue étrangère. Parallèlement, les chercheurs manifestent un véritable engouement pour cet aspect fondamental du savoir langagier.

Par ailleurs, la morphologie lexicale nous fait rechercher, face au foisonnement apparent du lexique, un ordre partiel rassurant. L'hypothèse linguistique fondamentale sur laquelle repose cette conception est que le lexique, même si illimité, répond à des lois d'organisation et que la connaissance de ces lois permet de mettre au point un enseignement systématique.

Dans cette perspective, nous avons entrepris un projet d'évaluation des compétences morpho-lexicales chez les étudiants de première année du département de français de l'université de Tizi-Ouzou. En fait, l'analyse des résultats d'un test écrit destiné à ces étudiants nous a permis d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

Ces étudiants dominent-ils les règles de formations morpho-lexicales ? Dans quelle mesure les mécanismes de dérivation affixale et non affixale sont-ils maîtrisés ?

Nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle, les compétences morpho-lexicales des étudiants relatives à la formation des mots dérivés dépassent celles qui relèvent de la formulation explicite des règles de formation dérivationnelles ainsi qu'à la reconnaissance des mots dérivés en tant que tels.

Bref, à travers notre projet d'évaluation, nous cherchons à prendre conscience du parcours effectué par l'étudiant. Cette appréciation de ses facilités et difficultés s'inscrit dans une démarche purement diagnostique.

Enquête sur le terrain

Nous avons réalisé un test écrit qui, à notre sens, satisfait aux critères de validité dans la mesure où nous nous sommes essentiellement référés aux contenus des programmes de lexique suivis par les étudiants depuis les classes primaires jusqu'au secondaire. Nous estimons qu'il est adapté à leur niveau, même si les performances réalisées ne confirmeront pas nécessairement cette dernière affirmation.

Il y a lieu de préciser que le domaine de la morphologie, comme les autres domaines linguistiques, n'échappe pas à l'irrégularité. C'est pourquoi, nous avons dû écarter un nombre de phénomènes linguistiques pouvant entraver l'analyse dérivationnelle des étudiants. Il s'agit principalement des bases polysémiques, des bases homonymes, des mots complexes non construits et des mots construits dont la structure morphologique est ambivalente.

Compte tenu des programmes officiels du lexique qui s'échelonne en trois cycles, nous avons élaboré un test comportant deux parties.

La première traite des compétences morpho-lexicales relatives à la formation des dérivés, à savoir :

Formation des noms dérivés de verbes, d'adjectifs et de noms.

Formation d'adjectifs dérivés de verbes ou de noms.

Formation des verbes dérivés d'adjectifs.

Formation non affixale (la conversion).

Formation préfixales véhiculant la valeur de la négation.

Cependant, cette première partie de l'épreuve s'est avérée insuffisante pour nous permettre de juger des performances des étudiants. C'est pourquoi, nous avons jugé utile de la compléter par une deuxième partie de l'épreuve comportant des exercices à l'issue desquels nous avons tenté d'évaluer les compétences morpho-lexicales relatives à :

L'identification d'un dérivé en tant que tel dans un texte.

La délimitation de ses éléments constitutifs.

La recherche du sens d'un dérivé dont l'un des constituants est un élément savant.

La formation des jugements d'acceptabilité sur des formes dérivées.

Enfin, après l'élaboration du contenu de l'épreuve, nous avons soumis les consignes à l'expérimentation auprès de 300 étudiants, ce qui a garanti la représentativité de notre échantillon.

Résultats de l'enquête¹

Il y a lieu de préciser d'abord que nous avons emprunté les concepts ci-dessous à Danielle Corbin (1987) et Denis Apothéloz (2002) qui ont réalisé des études monumentales portant sur la morphologie lexicale et la construction du lexique français. A la suite de l'enquête menée au sein de notre département, l'ensemble des productions a révélé :

1. Des formations régulières

Manifestations exemplaires d'une compétence morpho-lexicale acquise, notamment en matière de nominalisation, préfixation et conversion.

2. Des lacunes accidentelles

Définies comme étant : « celles qu'on ne peut pas assigner à la compétence dérivationnelle parce qu'elles proviennent d'accidents du lexique attesté » (D. Corbin, 1987 : 171), elles se manifestent par des surgénéralisations qui sont des formations régulières, mais pour des raisons, ces mots ne figurent pas sous cette forme dans le lexique attesté : le mot formé est un concurrent du mot attesté, linguistiquement régulier mais illégitime socialement. Pour le dire autrement, se sont des manifestations d'un savoir en cours d'élaboration, en les produisant les étudiants appliquent certes la règle dérivationnelle. Cependant, la différence se situe au niveau de la façon dont ils perçoivent leur degré de familiarité. Ces surgénéralisations se manifestent à travers :

a) L'emploi d'un affixe concurrent de celui que porte le mot attesté :

Ce sont des formes suffixales dans lesquelles un suffixe S. 2 est substitué au suffixe S.1 que porte normalement le mot dans le lexique attesté, à condition que : S.2 serve dans le mot attesté à construire des mots qui ont les mêmes propriétés que ceux qui sont construits avec S.1.

A titre d'illustration, voici quelques surgénéralisations, tirées des productions des étudiants, qui témoignent de l'emploi d'un suffixe concurrent de celui que porte le mot attesté:

Noms désignant l'action ou son résultat : °sauvement, °fermation, °consentage, °blessement.

Noms désignant la qualité ou le défaut : °franchise, °gourmandisme, °grandeté.

Noms désignant l'agent, le métier ou la fonction : °romancier, °volant.

Formation d'adjectifs sur des bases nominales : °communel, audacier.

Nous avons également repéré des formations dans lesquelles le préfixe P.2 est substitué au préfixe P.1 que porte normalement le mot attesté. C'est le cas des préfixes véhiculant la valeur de négation :

° Déresponsable, ° insymétrique, ° méparfait.

b) La non application d'une allomorphie :

Définie comme « une variation phonologique non explicable phonologiquement qui affecte un morphème appartenant à une catégorie lexicale majeure ou affixale lors d'une opération dérivationnelle » (D. Corbin, 1987 : 285). En voici quelques surgénéralisations manifestations du non application d'une allomorphie :

Au niveau de la base : °clairté, °nerveusité, °sourdité

Au niveau de l'affixe : °fidéleté (la variation té/ité), °déagréable (la variation dé/des)

c) La non-application d'une troncation :

Définie comme « l'effacement d'un segment d'une base construite ou non construite dans un contexte dérivationnel, c'est-à-dire après un préfixe ou devant un suffixe » (D. Corbin, 1987 : 341). La forme « toniquifier » extraite des productions des étudiants est le produit de la non-application d'une troncation. Dans ce cas, les étudiants ont correctement appliqué la règle de construction des mots selon laquelle le suffixe « -ifier » opère sur une base adjectivale, cependant ils ont gardé la base « tonique » entièrement incluse dans le mot dérivé.

d) Omissions de segments parasites :

Définis comme « des accidents formels sans aucune fonction morphologique où sémantique apparente » (D. Corbin, 1987 : 238). Ce sont des segments qui apparaissent comme des ajouts inexplicables qui n'ont aucune fonction morphologique ou sémantique apparente.

Un bon nombre d'étudiants a formé le mot « °sauvage », nom d'action de « sauver » au lieu de « sauvetage ». Ici, le « t » est un élément parasite, c'est-à-dire un segment intercalaire intervenant entre la base et le suffixe. C'est le cas également des formations : °angique au lieu de angélique, ° méchanteté au lieu de méchanceté, ° amial au lieu de amical.

3. Suffixation au lieu de conversion

D. Apothéloz définit la conversion comme étant « un mode de formation qui consiste à transposer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre sans modification formelle, c'est-à-dire sans ajout ni retrait d'un affixe dérivationnel » (D. Apothéloz, 2002 : 95).

Etant donné qu'elle opère sans mettre en œuvre des affixes dérivationnels, la conversion ne laisse pas de trace sur le dérivé. Il importe de noter que, pour former des

noms dérivés, les étudiants recourent à une suffixation au lieu d'une conversion. C'est le cas des noms : °donnement (don), °volement (vol), °attaquation (attaque).

4. Flexion au lieu de dérivation

Rappelons, à titre indicatif, qu'un affixe dérivationnel a essentiellement une fonction sémantique et sert à créer une nouvelle unité. En revanche, un affixe flexionnel a pour fonction de marquer les relations syntaxiques que le mot qu'il affecte entretient avec d'autres mots dans une phrase.

Les étudiants confondent entre les affixes flexionnels et les affixes dérivationnels. Nous avons repéré des formations adjectivales qui correspondent à un participe présent : « froissant » au lieu de « froissable ». Les formations « franche », « bonne », « grande », extraites du corpus, sont également des formations flexionnelles et non dérivationnelles.

5. Des formes impossibles

Nous y avons relevé des formes impossibles qui correspondent à des productions qui ne sont attestées ni formellement ni sémantiquement; elles se présentent comme des manifestations d'hypothèses fausses sur la langue ou encore le résultat d'un mécanisme de formation inexistant dans le système morpho-lexical du français. Elles se manifestent par l'emploi d'un suffixe inapproprié ou complètement inexistant. C'est le cas du nom d'action *sauvable, du nom de qualité *aptation, de l'adjectif *audation.

S'agissant de la deuxième partie de l'épreuve, où nous avons confié le soin aux étudiants, à travers une série de mots construits, de vérifier le degré de leur acceptabilité et de leur conformité aux modèles productifs, l'ensemble des étudiants n'a pas pu exprimer ni la règle, ni la façon dont elle a été violée. Ceci témoigne, sans nul doute, d'un manque de théorisation de la leçon de lexique qui prend généralement la forme d'exercices.

En outre, l'analyse des données recueillies a révélé que la quasi-totalité des étudiants ne distinguent pas entre une forme simple et une forme dérivée. Voici quelques exemples de mots dérivés soulignés par les étudiants : « vieux », « luxe », « offre », « paix » etc.

Pour ce qui est de la définition des mots construits dont l'un des constituants est un élément savant, la performance des étudiants paraît satisfaisante, puisqu'ils sont parvenus à les définir correctement. En fait, la compositionnalité d'un mot dérivé tient au fait qu'il est en rapport avec plusieurs paradigmes, comme le souligne D. Apothéloz : « le sens d'un mot est dit compositionnel s'il est prédictible à partir du sens des morphèmes qui le constituent » (D. Apothéloz, 2002 : 50). Ainsi, le sens des

éléments savants semble être bien connu, ce qui offre l'avantage de comprendre un grand nombre de mots construits les comportant.

Il importe de signaler que sur le terrain, nous continuons à observer la regrettable réalité : après neuf ans d'apprentissage du français, un nombre non négligeable d'étudiants confond encore entre les catégories grammaticales majeures à savoir le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe.

Compte tenu de notre analyse, nous pouvons faire l'observation qu'entre la compétence morpho-lexicale des étudiants, telle qu'elle se manifeste dans leurs capacités à former des mots construits, et leurs intuitions métalinguistiques, telles qu'elles peuvent s'exprimer dans le jugement sur les mots construits ainsi que de leurs reconnaissance en tant que tels, il pouvait y avoir bien des distorsions apparentes explicables, entre autres raisons, par des problèmes d'accès à une connaissance intériorisée inconsciemment.

Travail en perspective :

Compte tenu de ce qui précède, trois volets importants seraient à développer :

Accent mis sur la distinction entre les catégories grammaticales au primaire.

Accent mis sur un enseignement explicite des règles de formation morpho-lexicales au moyen.

Accent mis sur la variation morphologique au niveau du secondaire, d'autant plus que les programmes et manuels scolaires passent sous silence cette étude.

Par ailleurs, il convient de noter que le contenu des programmes officiels du lexique révèle que l'étude des procédés dérivationnels occupe une place relativement réduite notamment au cycle secondaire. Singulièrement les procédés de la composition sont également peu abordés bien qu'ils jouent un rôle non négligeable dans la construction du lexique. Bien évidemment, il n'est pas nécessaire que l'élève apprenne tous les procédés de composition, il suffit qu'il acquière les schémas les plus productifs.

Conclusion

En somme, dans le cadre de l'élargissement de la compétence lexicale, il importe certes d'apprendre les mots, mais encore d'apprendre à apprendre les mots ; ce qui implique la mise au point de techniques de traitement lexical. Quelles que soient les méthodes employées, la chose importante est de ne pas considérer l'apprentissage du lexique comme intuitif et spontané, il doit être raisonné et systématique.

En effet, pour que des mots nouveaux soient appris et survivent en mémoire, il faut que l'apprenant déploie un certain effort mental. Cet effort consiste à concentrer son attention sur le sens des mots, sur leurs formes, sur le lien entre « forme » et « sens ».

Si l'apprenant parvient à diriger son attention sur ces mots, ceux-ci s'inscrivent dans sa mémoire et ont plus de chance d'être retenus à long terme.

En bref, nous jugeons utile voire nécessaire de viser une meilleure conceptualisation des processus de formation lexicale qui permet à l'apprenant de développer son autonomie d'apprentissage. L'objectif n'est pas d'initier l'apprenant à la néologie mais de rendre son effort d'apprentissage le plus rentable possible.

Bibliographie

- Anglard, V. 1995. *Maîtriser le vocabulaire français : une étude diachronique et synchronique*. Paris : Marketing.
- Apothéloz, D. 2002. *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys.
- Bogaard, P. 1994. *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*. Paris : Didier.
- Corbin, D. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer.
- Corbin, D. 1989. « Contraintes et créations lexicales en français ». *L'information grammaticale*, n° 42. p.35-43.
- Dubois, J. 1962. *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Galisson, R. 1979. *Lexicologie et enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Huot, H. 2001. *Morphologie, forme et sens des mots du français*. Paris: Armand Colin.
- Kerleroux, F. 1996. *La coupure invisible. Etudes de syntaxe et de morphologie*. Paris : Presse Universitaire de Septentrion.
- Treville, M-C. 2000. *Vocabulaire et apprentissage d'une langue seconde*. Canada : Logiques.

Note

1. Aspects conventionnels.

Les formes impossibles sont indiquées au moyen d'un astérisque (*) et les formes possibles non attestées par le signe (°).